

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice

Ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation
et de la Promotion des Langues nationales
(MENAPLN)

SEPTIEME MISSION CONJOINTE DE SUIVI
DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE DE L'EDUCATION DE BASE
(7^{ème} MCS/PDSEB)

Aide-mémoire

09 mai 2019

Page 1 sur 23



SOMMAIRE

SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	3
INTRODUCTION	4
I. BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU PDSEB	5
I.1. SUIVI DES RECOMMANDATIONS DE LA 6 ^{EME} MISSION CONJOINTE	5
I.2. APPRECIATION DU RAPPORT ANNUEL 2018 DE MISE EN ŒUVRE DU PDSEB	10
I.3. APPRECIATION DE LA PERFORMANCE DE L'EDUCATION DE BASE ET DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	10
II. ACTIONS A POURSUIVRE POUR L'ABOUTISSEMENT DES RECOMMANDATIONS DE LA 6 ^{EME} MCS ENTAMEES	12
III. ETAT DES REFLEXIONS SUR LES THEMES PRIORITAIRES PAR PROGRAMME EN 2018.....	13
IV. THEMES PRIORITAIRES DE REFLEXION POUR 2019	15
CONCLUSION	16
ANNEXE 1 : TABLEAU DES RECOMMANDATIONS	17
ANNEXE 2: TABLEAU DE SUIVI DES INDICATEURS DU PDSEB	19
ANNEXE 3: MATRICE DE SUIVI DES INDICATEURS DU PSEF	21

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AI	Alphabétisation initiale
BEP	Brevet d'Etudes professionnelles
BEPC	Brevet d'Etudes du Premier Cycle
CAP	Certificat d'Aptitude professionnelle
CAST	Compte d'Affectation spéciale du Trésor
CAST/FSDEB	Compte d'Affectation spéciale du Trésor/Fonds de Soutien au Développement de l'Education de Base
CCC/CCA	Coordination communale des COGES / Coordination des COGES d'Arrondissement
CE	Cours élémentaire
CEB	Circonscription d'Education de Base
CEBNF	Centre d'Education de Base non formelle
CEEP	Centre d'Eveil et d'Education préscolaire
CEP	Certificat d'Etudes primaires
CM	Cours moyen
CNPD	Commission nationale de Planification du Développement
CNSE	Coordination nationale des Syndicats de l'Education
COGES	Comité de Gestion des Ecoles
CP	Commune prioritaire
CP	Cours préparatoire
CP1	Cours préparatoire 1 ^{ère} Année
DAF	Direction de l'Administration des Finances
DCPM	Direction de la Communication et de la Presse ministérielle
DGEC	Direction générale des Examens et Concours
DGEFG	Direction générale de l'Education formelle générale
DGENF	Direction générale de l'Education non formelle
DGEPFIC	Direction générale de l'Encadrement pédagogique et de la Formation initiale et continue
DGESS	Direction générale des Etudes et des Statistiques sectorielles
DIOSPB	Direction de l'Information, de l'Orientation scolaire et professionnelle et des Bourses
DRH	Direction des Ressources humaines
EFTP	Enseignement et formation techniques et professionnels
ENF	Education non formelle
FCB	Formation complémentaire de Base
FONAENF	Fonds pour l'Alphabétisation et l'Education non formelle
FTS	Formation technique spécifique
GTA	Groupe thématique Accès à l'Education de Base formelle
GTDENF	Groupe thématique Développement de l'Education non formelle
GTQ	Groupe thématique Qualité de l'Education de Base formelle
MATDC	Ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Cohésion sociale
MCS	Mission conjointe de Suivi
MENA	Ministère de l'Education nationale et de l'Alphabétisation
MENAPLN	Ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales
MFPTPS	Ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale
MINEFID	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement
MJPEJ	Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes
ONG	Organisation non gouvernementale
PDSEB	Programme de Développement stratégique de l'Education de Base
PIP	Programme d'Investissement prioritaire
PME	Partenariat mondial pour l'Education
PNDES	Plan national de Développement économique et social
PSEF	Plan sectoriel de l'Education et de la Formation
PTF	Partenaire technique et financier
SP/PDSEB	Secrétaire permanent du Programme de Développement stratégique de l'Education de Base
TAP	Taux d'achèvement au Primaire
TBA	Taux brut d'Admission
TBS	Taux brut de Scolarisation
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

INTRODUCTION

La septième Mission conjointe de Suivi (MCS) du Programme de Développement stratégique de l'Education de Base (PDSEB) s'est déroulée en deux étapes à Ouagadougou : l'atelier technique, du 16 au 19 avril 2019, et la réunion des décideurs pour la signature de l'aide-mémoire, le 09 mai 2019.

Cette MCS dont l'objectif principal est d'apprécier la mise en œuvre du plan d'actions 2018, était placée sous la coordination du Secrétaire général du Ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MENAPLN) et de la Représentante de l'UNICEF au Burkina Faso, Chef de file des Partenaires techniques et financiers (PTF) de l'éducation et de la formation.

Le plan d'actions 2018 a été exécuté dans un contexte marqué par : (i) la poursuite de la mise en œuvre du Plan national de Développement économique et social (PNDES 2016-2020), du Plan sectoriel de l'Education et de la Formation (PSEF 2017-2030), de la réforme curriculaire, du transfert des ressources et des compétences de l'éducation de base aux communes ; (ii) la formulation de la requête pour l'obtention de ressources complémentaires auprès du Partenariat mondial pour l'Education (PME) ; (iii) la dégradation de la situation sécuritaire au plan national ayant entraîné la fermeture des écoles dans certaines régions et (iv) la mise en œuvre du protocole d'accord Gouvernement/Coordination nationale des Syndicats de l'Education (CNSE).

L'atelier technique a réuni deux cent dix (210) participants, dont cinquante-sept (57) participantes, provenant :

- des services centraux, déconcentrés et rattachés ainsi que des projets et programmes du MENAPLN ;
- des ministères partenaires (MINEFID, MJPEJ, MATDC, MFPTPS) ;
- des communes ;
- des organisations de l'enseignement privé ;
- des partenaires techniques et financiers ;
- des organisations non gouvernementales et associations ;
- de la société civile ;
- des syndicats.

Les résultats attendus étaient les suivants :

- le rapport d'exécution physique et financière du plan d'actions 2018 est apprécié et des suggestions d'amélioration sont proposées ;
- l'appréciation des indicateurs de performance du sous-secteur de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire est faite ;
- la mise en œuvre des recommandations de la 6^{ème} MCS est appréciée et des actions formulées pour des suites éventuelles ;
- les résultats des réflexions sur les thèmes prioritaires de l'année 2018 sont partagés ;
- un thème prioritaire de réflexion par groupe thématique est identifié pour l'année 2019 ;
- des recommandations par programme sont formulées pour une meilleure exécution du plan d'actions 2019 ;
- un aide-mémoire de la mission conjointe est signé par le MENAPLN et les PTF intervenant dans le sous-secteur de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire.

Le présent aide-mémoire¹ présente les principales conclusions et recommandations de cette 7^{ème} MCS.

¹ Tous les documents de référence de la mission conjointe de suivi, y compris l'aide-mémoire signé seront diffusés à l'ensemble des participants.

I. BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU PDSEB

I.1. Suivi des recommandations de la 6^{ème} mission conjointe

		Actions à prendre pour poursuivre la mise en œuvre de la recommandation				
N°	Recommandations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Niveau de réalisation	Observations
1	Développement de l'accès à l'éducation de base formelle					
	1.1. Elaborer une stratégie nationale pour une prise en charge des enfants hors école.	DGESSION	7 ^{ème} MCS	Stratégie adoptée et disponible	Non réalisée	<ul style="list-style-type: none"> - assurer le suivi de la réalisation de l'étude ; - soumettre le projet de stratégie à la Commission nationale de Planification du Développement (CNPD) ; - partager le document de stratégie avec les membres du cadre partenarial ; - faire adopter la stratégie.
	Recommandation à reconduire					Néant
	1.2. Analyser les mesures et approches éducatives en situation d'urgence en vue de retenir des actions éducatives adaptées pour l'accès et le maintien des élèves dans les zones affectées par l'insécurité.	DGESSION	7 ^{ème} MCS	Rapport d'analyse	Réalisée	Les mesures et approches éducatives en situation d'urgence adaptées au contexte du Burkina Faso sont définies dans la stratégie de scolarisation des élèves dans les zones à forts défis sécuritaires. Cependant, il convient d'assurer l'opérationnalisation de la stratégie.
2	Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle					
	Finaliser le projet de stratégie intégrée de formation continue assorti d'un volet communication et d'un mécanisme de financement.	DGEFPIC	7 ^{ème} MCS	Document stratégie adopté par arrêté	Non réalisée	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie validée mais non encore adoptée - soumettre le projet de stratégie à la Commission nationale de Planification du Développement (CNPD) ; - faire adopter la stratégie.
3	Développement de l'éducation non formelle					
	3.1 Adopter le guide d'élaboration des cartes communales d'alphabétisation.	DGESSION	7 ^{ème} MCS	Guide d'élaboration des cartes communales d'alphabétisation disponible, adopté et diffusé	Réalisée	Guide validé et partagé avec les acteurs et partenaires.
						Néant

Nº	Recommendations	Structures Responsables	Résultats attendus à l'échéance	Niveau de réalisation	Observations	Actions à prendre pour poursuivre la mise en œuvre de la recommandation
	3.2. Finaliser le guide et les outils d'évaluation et de certification des apprentissages en ENF.	DGEC	7 ^{eme} MCS	Guide et outils d'évaluation et de certification validés	Non réalisée	<p>Le retard accusé dans la mise en œuvre de cette recommandation issue de la 4^{eme} MCS commande une meilleure priorisation des activités dans les plans d'actions. Il est alors impérieux de diligenter la mise en œuvre de cette recommandation dans le plan d'actions 2019.</p> <p>Recommandation à reconduire</p>
	3.3. Elaborer et adopter une stratégie nationale de développement de l'ENF assortie d'un plan de mise en œuvre.	DGENF	7 ^{eme} MCS	Stratégie adoptée par arrêté	Non réalisée	<p>Le processus préconisé par le GTDENF pour la capitalisation des rapports de mise en œuvre des projets et programmes d'ENF nécessite plus de temps et de ressources. Ce processus devrait être revu dans la perspective d'accélérer la mise en œuvre de la recommandation.</p> <p>Recommandation à reconduire</p>

N°	Recommendations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Niveau de réalisation	Observations	Actions à prendre pour poursuivre la mise en œuvre de la recommandation
4	Pilotage de l'éducation de base formelle et de l'éducation non formelle						
4	4.1. Concevoir un guide de gestion intégrée des ressources humaines du MENAPLN.	DRH	7 ^{ème} MCS	Guide de gestion intégrée des ressources humaines du MENAPLN validé et disponible	Réalisée	guide de gestion intégrée des ressources humaines du MENAPLN validé et disponible	Néant
	4.2. Elaborer une stratégie globale de communication du MENAPLN	DCPM	7 ^{ème} MCS	Stratégie adoptée disponible	Non réalisée	Stratégie disponible mais non encore adoptée	<ul style="list-style-type: none"> - soumettre le projet de stratégie à la Commission nationale de Planification du Développement (CNPD) ; - faire adopter la stratégie.
5	Gestion financière et allocation des ressources						
	5.1. Appliquer la matrice de suivi de performance de l'exécution financière.	DAF	7 ^{ème} MCS	Indicateurs de la matrice renseignés	Réalisée	Toutefois, il conviendra d'assurer trimestriellement l'analyse des indicateurs renseignés en vue de faire de la matrice un réel outil de pilotage.	Néant

AV

N°	Recommendations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Niveau de réalisation	Observations	Actions à prendre pour poursuivre la mise en œuvre de la recommandation
5.2.	Prendre un arrêté portant transformation des comptes de dépôt CAST/FSDEB en compte de régie d'avances spéciales et un autre arrêté portant nomination des régisseurs desdites régies.	DAF	7 ^{eme} MCS	Régies d'avances à caractère spécial créées pour le CAST et fonctionnelles	Non réalisée	<ul style="list-style-type: none"> - liste et nature de dépenses éligibles stabilisées ; - projets d'arrêtés de transformation des comptes de dépôt CAST/FSDEB en compte de régie d'avances spéciales disponibles. <p>Recommandation à reconduire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - stabiliser les modalités d'approvisionnement des futures régies d'avances spécifiques au CAST/FSDEB ; - transmettre au MINEFID la liste validée des dépenses éligibles pour l'adoption des arrêtés permettant la transformation des comptes de dépôt CAST/FSDEB en compte de régie d'avances spéciales ; - prendre un arrêté portant nomination des régisseurs spéciaux.
5.3.	Mettre en place le dispositif (institutionnel, juridique et informatique) permettant la délégation effective des crédits du CAST au niveau déconcentré.	DAF	7 ^{eme} MCS	Crédits du CAST effectivement délégués	Non réalisée	Le dispositif actuel ne permet pas de déléguer l'exécution du budget CAST/FSDEB au niveau déconcentré suivant les procédures de la dépense publique.	<ul style="list-style-type: none"> - poursuivre les rencontres de plaidoyer avec le MINEFID pour la délégation intégrale des crédits budgétaires et leur exécution suivant les procédures de la dépense publique (phase administrative et comptable).
5.4.	Signer des protocoles d'accords entre le MENAPLN et les communes en précisant les modalités d'accompagnement nécessaires selon les besoins de chaque commune dans le but de renforcer le mécanisme de rendu de compte et d'évaluer la performance de chaque partie.	DGESSION	7 ^{eme} MCS	Protocoles d'accords signés entre le MENAPLN et les communes disponibles.	Non réalisée	Un avant-projet de protocole d'accord type MENAPLN/Communes est disponible.	<ul style="list-style-type: none"> - finaliser le protocole d'accord type et ses annexes ; - faire valider le protocole d'accord type ; - faire signer les protocoles d'accord.

Da.

N°	Recommendations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Niveau de réalisation	Observations	Actions à prendre pour poursuivre la mise en œuvre de la recommandation
5.5.	Mettre en place un dispositif pour rendre disponible à bonne date, dans tous les établissements préscolaires, primaires, post-primaire et secondaires les manuels scolaires.	DAMSSE	7 ^{ème} MCS	Un dispositif est mis en place.	Réalisée	Néant	Néant

Il ressort de ce tableau que sur treize (13) recommandations, cinq (05) sont entièrement réalisées (soit un taux de réalisation de 38%) et quatre (04) sont en cours. Les quatre (04) autres recommandations qui n'ont pas connu de début d'exécution, sont à reconduire.

Parmi les causes du faible niveau d'exécution des recommandations, on note l'insuffisance de ressources prévues pour leur mise en œuvre. Une meilleure dotation et une bonne gestion des ressources allouées à cet effet dans le plan d'action du MENAPLN s'avèrent nécessaires.

fb *av.*

1.2. Appréciation du rapport annuel 2018 de mise en œuvre du PDSEB

De façon générale, le rapport annuel 2018 de mise en œuvre du Programme de Développement stratégique de l'Education de Base (PDSEB), est jugé de bonne qualité. En effet, bien structuré, riche en données désagrégées en genre et par source de financement, le rapport met en exergue la situation des enfants vivant avec un handicap. Il contient également des graphiques et des encadrés qui mettent en relief certains aspects spécifiques.

Cependant, des insuffisances ont été relevées. Il s'agit principalement : (i) de l'insuffisance d'analyses exhaustives des tableaux et graphiques ; (ii) de l'insuffisance de données et d'analyses relatives aux disparités géographiques dans l'accès à l'éducation et le maintien corrélés aux enjeux d'ordre sécuritaire ; (iii) de l'absence de notes explicatives de certaines données relatives à l'exécution financière et physique des différents budgets ; (iv) de l'absence des données actualisées sur l'exécution du plan de passation des marchés par sources de financement ; (v) du manque d'informations concernant les difficultés de fonctionnement des structures d'éducation préscolaire ; (vi) de la faible prise en compte de certains indicateurs de qualité de l'ENF (taux de succès, de déperdition, ...) ; (vii) de l'absence de données désagrégées sur les adolescents de 9-16 ans ; (viii) de l'absence d'analyse des hypothèses et risques identifiés dans le PDSEB et (ix) de l'insuffisance d'analyses sur certains écarts constatés.

Des suggestions ont été faites pour améliorer le contenu du rapport de 2018. Il s'agit : (i) de corriger les insuffisances ci-dessus relevées ; (ii) de prévoir un encadré sur les examens spéciaux organisés dans les régions du Nord et du Sahel ; (iii) d'approfondir l'analyse sur la mise à disposition des intrants pédagogiques à bonne date ; (iv) d'utiliser les proportions pour l'analyse des données en ENF ; (vii) d'harmoniser les tableaux sur la réalisation des infrastructures en y ajoutant une colonne « observation », etc.

Pour les prochains rapports, les propositions suivantes ont été formulées. Il s'agit d'approfondir l'analyse genre par programme tout en insistant sur la portée des actions de réduction des disparités et de prendre en compte : (i) les contributions hors plan d'actions des partenaires techniques et financiers, des ONG et associations et des collectivités ; (ii) les facteurs externes des déperditions scolaires en lien avec l'orpailleur, le mariage précoce, les migrations et les violences basées sur le genre.

1.3. Appréciation de la performance de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire

➤ Développement de l'accès à l'éducation de base formelle et à l'enseignement secondaire

D'un cycle à l'autre, on enregistre une évolution des indicateurs d'accès et de participation, même si des disparités de genre persistent.

En ce qui concerne l'accès, le taux brut d'admission (TBA) atteint au primaire en 2018 est de 104,84% (dont 102,69% pour les filles) dépassant ainsi la cible de 102,02%. Cette situation s'explique par l'entrée dans le système d'enfants de moins de six ans et de plus de six ans ; ce qui pose le défi de l'obligation scolaire.

Au post-primaire, le TBA est de 49,89% (dont 52,86% pour les filles) en 2018 pour une cible de 57% contre 41,84% (dont 43,06% pour les filles) en 2017. On constate que les filles y accèdent mieux que les garçons.

Même si la cible n'est pas atteinte, l'on note une grande amélioration de cet indicateur entre les deux années avec un croit de 8 points.

Au secondaire, ce taux est passé de 15,18% (dont 12,53% pour les filles) en 2017 à 16,53% (dont 14,13% pour les filles) en 2018 pour une cible de 17,37%. La parité fille/garçon est de 0,75.

Au niveau de la participation, le taux brut de préscolarisation est passé de 3,48% (dont 3,49% pour les filles) en 2017 à 4,12 (dont 4,13% pour les filles) en 2018 pour une cible de 8,14%. Au primaire, le TBS est de 90,73% (dont 90,90% pour les filles) pour une cible de 93% en 2018. Au post-primaire, le TBS est passé de 49,05% (dont 50,48% pour les filles) en 2017 à 52,03% (dont 54,62% pour les filles) en 2018 sans atteindre la cible qui est de 57,08%. En ce qui concerne le secondaire, ce taux est passé de 16,22% (dont 13,06% pour les filles) en 2017 à 17,56% (dont 14,47% pour les filles) en 2018 pour une cible de 17,49%.

On note ainsi que la parité fille/garçon au préscolaire, au primaire et au post-primaire est atteinte. Cependant au secondaire, des efforts restent à consentir pour relever le défi persistant de l'accès et de la participation des filles dans cet ordre d'enseignement.

Les effectifs de l'EFTP sont passés de 29 957 (dont 12 378 filles) en 2017 à 28 566 (dont 11 180 filles) en 2018, soit une baisse de 4,64%.

Le nombre d'établissements de l'EFTP du post-primaire et du secondaire (150) représente 3,94% de l'ensemble des établissements d'enseignement (3810). Par ailleurs, dans l'EFTP, 82% des établissements relèvent du privé.

La faible performance en termes d'accès à l'EFTP s'explique, entre autres, par le coût élevé de réalisation des infrastructures, l'insuffisance du personnel enseignant et la mauvaise perception de l'EFTP comparativement à l'enseignement général. Tout en poursuivant les efforts de construction d'infrastructures, de mise à disposition d'enseignants qualifiés et de diversification des filières en lien avec l'emploi, il est impérieux de mettre en œuvre un plan de mobilisation sociale en vue de développer l'accès et la qualité de l'EFTP.

➤ **Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle et de l'enseignement secondaire**

Au primaire, le taux d'achèvement est passé de 60,3 en 2017 à 62,99% (dont 67,55% pour les filles) en 2018 pour une cible de 68,51%. Au post-primaire, ce taux est passé de 35,38% (dont 35,31% pour les filles) en 2017 à 40,63% (dont 42,10% pour les filles) en 2018 pour une cible de 35,35%. Au secondaire, il est de 14,80% (dont 11,93% pour les filles) pour une cible de 11,38%. On constate que les filles achèvent mieux les cycles du primaire et du post-primaire que les garçons, contrairement à celui du secondaire.

Les taux de succès au CEP et au BEPC sont respectivement de 64,82% (dont 62% pour les filles) et 42,94% (dont 38,6% pour les filles). Par rapport à 2017, on note une baisse de 7,56 points pour le CEP et une augmentation 14,1 points pour le BEPC. En 2018, les garçons ont été plus performants que les filles pour les deux examens. Ces résultats interpellent sur les défis à améliorer cette performance ; en attestent les cas des 148 établissements scolaires ayant enregistré des échecs collectifs dans ces classes de CM2. D'où la nécessité de la prise de mesures correctives dont le renforcement du suivi-encadrement de proximité des enseignants.

Par ailleurs, en 2018, les examens techniques du CAP et du BEP, toutes filières confondues, ont totalisé un taux de succès de 49,52% contre 46,24% en 2017.

➤ **Développement de l'éducation non formelle**

Les indicateurs de l'Education non formelle (ENF) ont connu une amélioration. En effet, le nombre de jeunes et d'adultes de plus de 15 ans, inscrits en alphabétisation initiale est de 67 394 dont 53 141 filles/femmes soit 78,8 %. Cet effectif a plus que doublé par rapport à 2017 avec un taux d'accroissement de 127,9%.

Le nombre total de déclarés alphabétisés en 2018 est de 68 114 dont 75,8 % de filles/femmes contre 30 876 en 2017. Ce nombre a plus que doublé avec un taux d'accroissement de 120,61%. Le nombre de déclarés alphabétisés de 15-24 ans est de 21 056 en 2018 avec 74,87% de femmes contre 11 882 en 2017. Ces performances sont liées entre autres, à la mutualisation des ressources et à l'amélioration du dispositif de suivi.

On note cependant que le nombre total des inscrits (adolescents, jeunes et adultes) qui est de 128 509 est en deçà des 228 542, cible visée en 2018. Cette contreperformance s'explique, entre autres par la non éligibilité de certains centres d'innovations et des centres de niveau I au financement du Fonds pour l'Alphabétisation et l'Education non formelle (FONAENF) au regard des insuffisances constatées dans le suivi effectué par les promoteurs dans la mobilisation sociale et des fortes déperditions en fin de cycles. A cela s'ajoute la fermeture de certains CEBNF due aux difficultés de gestion des formateurs aux métiers.

➤ **Pilotage de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire**

La valeur cible² de l'indice de satisfaction du personnel ainsi que celle des partenaires du MENAPLN, respectivement fixée à 0,51 et 0,71, ont été atteintes. De l'analyse de l'évolution des indicateurs d'effet, il se dégage une satisfaction générale quant à l'atteinte des cibles que le ministère s'est fixées au titre de l'année 2018. Les résultats atteints sont au-dessus de la moyenne. Les cadres de concertation avec les acteurs ont été régulièrement tenus et le plan d'actions exécuté à 81,20%.

² Source : MENAPLN, rapport annuel de performance, 2018

➤ Gestion financière et allocation des ressources

A la date du 31 décembre 2018, le taux d'exécution globale du budget Etat est de 93,33%, celui du CAST/FSDEB 91,85%, le Programme d'Investissement prioritaire (PIP) 63,08% et celui des ressources transférées aux communes 82,31%. Le taux de mise en œuvre du plan de passation des marchés, est pour le budget Etat, de 86,44% en nombre de marchés attribués et 84,16% pour les montants. Celui du budget CAST/FSDEB est de 85,27% pour le nombre de marchés et 96,22% pour les montants. Le PIP fait 93,59% pour le nombre de marchés passés et 98,95% pour les montants.

L'indicateur de l'effort national en faveur du secteur de l'éducation de base est de 19,79%.

Les taux d'exécution financière des principaux budgets (Etat, CAST/FSDEB et transferts aux communes) sont jugés satisfaisants par rapport au seuil souhaité de 95%. L'atteinte de cette performance est due à plusieurs facteurs à savoir : (i) les anticipations sur le processus de la dépense ; (ii) la pro-activité dans les réaménagements budgétaires des lignes non engagées ; (iii) la dynamisation du dialogue de gestion et l'accompagnement des acteurs de la chaîne financière.

Toutefois, des difficultés ont été rencontrées, notamment : les régulations budgétaires sur le budget Etat, la défaillance de certains prestataires dans l'exécution des contrats, les retards de traitement des dossiers dans la chaîne d'exécution de la dépense publique et le contexte d'insécurité qui n'a pas permis à des prestataires d'intervenir dans certaines localités. A cela s'ajoute la faible appropriation par les acteurs de la chaîne financière, des procédures de certains PTF intervenant en mode projet.

Il est alors important de poursuivre la mise en œuvre de bonnes pratiques telles que l'anticipation, le suivi budgétaire, le contrôle citoyen et le dialogue de gestion dans la réalisation des activités.

II. Actions à poursuivre pour l'aboutissement des recommandations de la 6^{ème} MCS entamées

No	Recommandations entamées	Actions	Structure responsable
Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle et de l'enseignement secondaire			
01	Finaliser le projet de stratégie intégrée de formation continue assorti d'un volet communication et d'un mécanisme de financement.	<p>Soumettre le projet de stratégie intégrée de formation continue des enseignants et des encadreurs pédagogiques à la Commission nationale de Planification du Développement (CNPD).</p> <p>Faire adopter par arrêté la stratégie.</p>	DGEFPIC
Pilotage de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire			
02	Elaborer une stratégie globale de communication du MENAPLN.	<p>Soumettre le projet de stratégie nationale de communication à la Commission nationale de Planification du Développement (CNPD).</p> <p>Faire adopter la stratégie par arrêté.</p>	DCPM
Gestion financière et allocation des ressources			
03	Mettre en place le dispositif (institutionnel, juridique et informatique) permettant la délégation effective des crédits du CAST au niveau déconcentré.	Poursuivre les rencontres de plaidoyer avec le MINEFID pour la délégation intégrale des crédits budgétaires et leur exécution suivant les procédures de la dépense publique (phase administrative et comptable).	DAF
04	Signer des protocoles d'accords entre le MENAPLN et les communes en précisant les modalités d'accompagnement nécessaires selon les besoins de chaque commune dans le but de renforcer le mécanisme de rendu de compte et d'évaluer la performance de chaque partie.	Finaliser le protocole d'accord type et ses annexes entre le MENAPLN et les communes.	DGEES

↓ AV.

III. Etat des réflexions sur les thèmes prioritaires par programme en 2018

➤ Développement de l'accès à l'éducation de base formelle et à l'enseignement secondaire

Thème : « L'amélioration de la réalisation des ouvrages d'eau et d'assainissement et leur entretien dans les écoles ».

Les réflexions sur la problématique de la réalisation des ouvrages d'eau et d'assainissement au sein des établissements scolaires ont concerné les points suivants : (i) la programmation et les modalités de réalisation et (ii) la situation des ouvrages réalisés en 2018 et des écoles disposant de latrines et de forages. Il ressort de ces réflexions que les nouvelles infrastructures sont prioritaires dans la programmation. Pour le cas spécifique des forages, la priorité est accordée aux infrastructures éducatives construites en milieu rural.

En ce qui concerne les ouvrages d'eau et d'assainissement, ils sont réalisés suivant les mêmes modalités que les infrastructures éducatives : maîtrise d'ouvrage déléguée, maîtrise d'ouvrage directe et transfert aux communes.

Le nombre de forages réalisés est de 45 en 2018 contre 133 en 2017. Celui des latrines est de 139 contre 168 en 2017.

La situation des structures éducatives disposant de latrines et de forages se présente comme suit : (i) au préscolaire, tous les CEEP publics disposent de latrines fonctionnelles à l'exception d'un seul ; par contre, seulement 16,23% des CEEP disposent de forages fonctionnels ; (ii) au primaire, 57,21% des écoles primaires publiques disposent de forages et 49,8% disposent de forages fonctionnels ; (iii) au post-primaire et secondaire, 30,66% des établissements ne disposent pas de latrines et 54,40% n'ont pas de forages.

Dans le domaine de l'assainissement, 78,67% des écoles primaires disposent d'un bloc de latrines, et celles dont les latrines sont fonctionnelles représentent 68,07%.

On note que la plupart des établissements au Burkina Faso, dans tous les ordres d'enseignement, ne dispose pas d'infrastructures d'eau potable et d'assainissement fonctionnelles. Les sorties sur le terrain ont relevé des difficultés liées à la maintenance et à l'entretien de ces ouvrages. Par conséquent, il convient de « mettre en œuvre les recommandations contenues dans la cartographie des risques concernant la gestion des ouvrages d'eau et d'assainissement dans les établissements scolaires ».

➤ Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle et de l'enseignement secondaire

Thème : « Le renforcement du dispositif d'amélioration du temps d'enseignement/apprentissage pour une meilleure exécution des programmes d'enseignement ».

La réflexion sur ce thème s'est appuyée sur le mécanisme du suivi du temps d'enseignement en cours d'expérimentation dans les écoles primaires publiques des trois régions pilotes que sont l'Est, le Sahel et les Hauts-Bassins. L'indicateur global retenu à cet effet est la « proportion des classes des écoles primaires publiques qui ont réalisé au moins 770 heures d'enseignement dans l'année ».

Il ressort de l'évaluation de 2018 que, pour une cible de 60% de groupes pédagogiques devant réaliser 770 heures, 34,7% l'ont atteint. Même si 2/3 des classes n'appliquent pas le volume horaire requis, il convient de noter que cet indicateur a connu une hausse de 26,1 points par rapport à son niveau de l'année scolaire 2016/2017 qui était de 8,6%. De façon globale, dans ces régions, le temps d'enseignement a été affecté en 2018 par plusieurs facteurs. Ce sont principalement : (i) les attaques terroristes dans les régions de l'Est et du Sahel ; (ii) l'insuffisance des moyens logistiques pour le suivi et la supervision des activités et (iii) les mouvements sociaux observés dans le secteur de l'éducation.

Au regard de l'effet du temps d'enseignement sur les résultats scolaires, il convient de renforcer le suivi/contrôle de proximité du volume horaire à tous les niveaux éducatifs et dans toutes les régions.

➤ Développement de l'éducation non formelle

Thème : « Le renforcement de la formation professionnelle en ENF ».

Les discussions sur le thème ont permis d'approfondir l'orientation des formations techniques spécifiques (FTS) vers des formations modulaires qualifiantes, pour une meilleure insertion professionnelle des apprenants.

Un premier draft des résultats de la réflexion a été partagé au sein du groupe thématique « développement de l'éducation non formelle » (GTDENF) et du cadre partenarial. Ce projet de document présente les types de formations, décline la stratégie de transformation des FTS en formations modulaires qualifiantes, identifie les modalités de certification et propose le profil des acteurs bénéficiaires. Aussi est-il suggéré d'associer le MJPEJ dans le processus de finalisation du document, au regard de son expérience dans le domaine des formations modulaires qualifiantes.

➤ Pilotage du sous-secteur de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire

Thème : « Quelle stratégie d'autonomisation et de pérennisation des COGES pour une gestion décentralisée de l'éducation ?»

Dans le cadre de la réflexion sur le thème prioritaire, quatre activités ont été réalisées : (i) la relecture du draft de la Stratégie nationale d'Autonomisation et de Pérennisation des COGES, de la Coordination communale des COGES (CCC) et de la Coordination des COGES d'Arrondissement (CCA) ; (ii) le cadrage de la stratégie avec les acteurs de la chaîne financière ; (iii) l'élaboration d'un manuel de procédures et (iv) la conception d'outils de sélection des comités de gestion des structures éducatives pour l'octroi des financements.

Dans les différents ordres d'enseignement, les COGES mis en place n'ont pas la même structuration et le même mode de fonctionnement. Pour ce faire, il a été retenu de mener une réflexion sur l'harmonisation des textes portant organisation et fonctionnement de ces structures éducatives en vue d'une dénomination commune en lien avec les réalités du terrain.

➤ Gestion financière et allocation des ressources

Thème : «Les ressources financières du MENAPLN transférées aux communes et la délégation de crédits aux structures déconcentrées: état des lieux et perspectives ».

La délégation des crédits aux structures déconcentrées du MENAPLN est effective pour le budget Etat. En ce qui concerne le CAST/FSDEB, l'architecture budgétaire ne permet pas la décomposition du budget au-delà de la direction provinciale, dernier niveau administratif habilité à justifier les fonds.

En dépit des mesures et orientations données pour une gestion efficace des fonds alloués, des insuffisances persistent à savoir, (i) la justification tardive des dépenses, (ii) la non prise en compte des besoins spécifiques et des capacités de certaines circonscriptions d'éducation de base (CEB) dans l'emploi et la justification des fonds, etc.

Quant aux ressources transférées aux communes, après l'intervention du CAST/FSDEB en 2009 et 2010, les transferts se poursuivent uniquement avec le budget Etat. Les montants transférés sont en augmentation. Cette augmentation est due au transfert des ressources pour l'acquisition des vivres de la cantine des écoles de l'enseignement primaire. On note également que des appuis ont été apportés aux communes pour une meilleure gestion des fonds.

Nonobstant ces appuis, des difficultés demeurent : (i) le déficit de collaboration et de communication entre structures techniques et les communes ; (ii) le manque d'intérêt de certains maires dans l'exercice des compétences transférées ; (iii) l'insuffisance de personnel qualifié ; (iv) l'incapacité de certains prestataires à exécuter les marchés et (v) l'insuffisance des conditions d'entretien et de conservation des biens acquis, source de mauvaise utilisation. Aussi est-il nécessaire de poursuivre la réflexion sur le thème en vue de proposer des solutions appropriées.

Face aux difficultés rencontrées dans la gestion des ressources financières par les CEB, il est recommandé de relire l'arrêté conjoint portant mise à disposition des fonds pour leur fonctionnement afin de l'adapter au mieux aux réalités de terrain.

IV. Thèmes prioritaires de réflexion pour 2019

➤ Accès à l'éducation de base formelle et à l'enseignement secondaire

En dépit des efforts consentis pour accroître l'offre éducative, le niveau de développement du préscolaire ainsi que l'accès et la participation des filles à l'enseignement secondaire demeurent faibles. Or, l'amélioration de ces indicateurs d'éducation et de formation requiert le concours et l'adhésion de la société, d'où l'intérêt de réfléchir à comment : « *Développer des actions en matière de mobilisation sociale pour l'accroissement de l'accès à l'éducation* ».

➤ Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle et de l'enseignement secondaire

Selon la Recherche, les approches pédagogiques qui s'appuient sur les langues nationales donnent de meilleurs résultats. Fort de ce constat et eu égard à l'engagement affiché du Gouvernement à promouvoir les langues nationales, une réflexion sera menée sur « **La promotion de l'éducation bilingue/multilingue pour une éducation de qualité au Burkina Faso** ».

➤ Développement de l'éducation non formelle

Les centres d'éducation de base non formelle (CEBNF) éprouvent des difficultés de fonctionnement. Le défi majeur réside dans leur organisation, leur appropriation par les communautés, et l'adaptation des contenus de formation aux besoins des communautés. Pour ce faire, il a été retenu de mener la réflexion sur : « **La dynamisation des CEBNF** ».

➤ Pilotage du sous-secteur de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire

La mise en œuvre du PDSEB a permis d'améliorer la performance du système éducatif de base. Ce référentiel arrive à échéance en 2021 et conformément à la loi 034-2018/AN, des dispositions doivent être prises pour l'écriture du prochain programme, au moins deux (02) ans avant la fin du programme en cours. L'analyse des indicateurs fait observer que les cibles visés dans le cadre du PDSEB ne seront pas atteinte en 2021. Il convient également de tenir compte des défis actuels du sous-secteur de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire.

Au regard de ce contexte, il s'avère opportun de mener une réflexion sur « **Quelles perspectives pour le développement de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire à la fin du PDSEB ?** »

➤ Gestion financière et allocation des ressources

La mise à disposition des ressources aux structures déconcentrées et aux communes connaît des goulots d'étranglement en termes de planification, d'exécution, de justification et de rendu de compte. Il convient alors de poursuivre la réflexion sur le thème « **Les ressources financières du MENAPLN transférées aux communes et la délégation de crédits aux structures déconcentrées : état des lieux et perspectives** » en vue de relever les défis liés à l'opérationnalisation de la délégation de crédits et au renforcement de la mise à disposition des ressources aux communes.

CONCLUSION

Les objectifs poursuivis et les résultats escomptés de la 7^{ème} MCS du PDSEB ont été atteints. Au total, neuf (09) recommandations ont été retenues dont quatre (04) reconduites.

Le rapport annuel 2018 de mise en œuvre du PDSEB révèle que la plupart des indicateurs sont en progression mais restent en deçà des cibles, à l'exception du taux brut d'admission du primaire et du taux d'achèvement au post-primaire et au secondaire pour lesquels les cibles fixées ont été dépassées.

Cependant, des disparités de genre persistent au niveau du secondaire d'une part et entre zones d'autre part.

Pour améliorer la performance globale du sous-secteur de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire, les efforts doivent être renforcés en vue de relever les défis persistants que sont : (i) la dotation des écoles en intrants pédagogiques et en vivres à bonne date ; (ii) l'amélioration de l'encadrement pédagogique ; (iii) l'amélioration de l'offre de l'éducation non formelle et de l'éducation préscolaire ; (iv) la déconcentration de la gestion financière ; (v) la sécurisation des structures éducatives pour assurer la continuité de l'éducation par tous les élèves et (vi) l'intégration de modules spécifiques sur la consolidation de la paix et la construction de la résilience dans les programmes de formation des enseignants et le curriculum des apprenants.

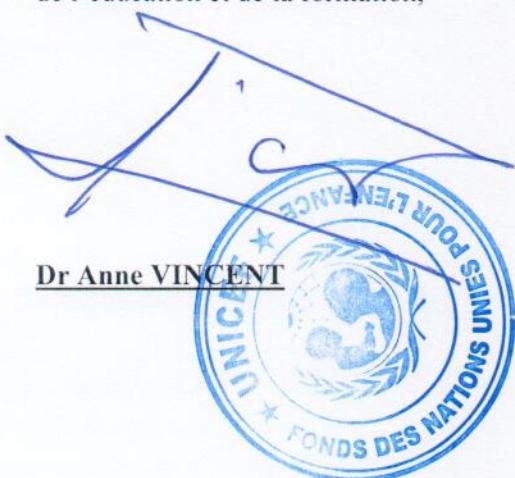
Eu égard à ces défis, des mesures fortes sont prises par le Gouvernement notamment, l'adoption de la stratégie nationale de scolarisation des élèves dans les zones à forts défis sécuritaires.

La prochaine MCS est prévue pour avril 2020.

Fait à Ouagadougou, le 09 mai 2019.

Ont signé :

Pour les Partenaires Techniques et Financiers de l'éducation de base,
la Représentante de l'UNICEF au Burkina Faso, Chef de file de l'éducation et de la formation,



Pour le Gouvernement,
le Ministre de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales,



ANNEXE 1 : Tableau des recommandations

La septième MCS du PDSEB a formulé neuf (09) recommandations qui se présentent comme suit :

N°	Recommandations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Observations	Mesures/Actions à prendre
1	Développement de l'accès à l'éducation de base formelle et à l'enseignement secondaire	DGESSION	8 ^{ème} MCS	Stratégie adoptée et disponible	Recommandation reconduite	<ul style="list-style-type: none"> - assurer le suivi de la réalisation de l'étude ; - soumettre le projet de stratégie à la Commission nationale de Planification du Développement (CNPD) ; - partager le document de stratégie avec les membres du cadre partenarial.
	1.1. Elaborer une stratégie nationale pour une prise en charge des enfants hors école.	DIOSP	8 ^{ème} MCS	Plan de communication disponible et diffusé dans les établissements scolaires	Nouvelle recommandation	<ul style="list-style-type: none"> - faire l'état des lieux de l'orientation scolaire vers l'EFTP ; - établir la stratégie et les thèmes de communication ; - identifier les établissements pour des séances de sensibilisation ; - diffuser le plan communication dans les établissements.
	1.2. Elaborer un plan de communication en vue de développer l'accès et la qualité de l'EFTP.	DGEFG	8 ^{ème} MCS	Stratégie nationale de développement de l'éducation préscolaire adoptée	Nouvelle recommandation	<ul style="list-style-type: none"> - finaliser le projet de stratégie ; - soumettre le projet à la Commission nationale de Planification du Développement (CNPD) ; - faire adopter la stratégie par arrêté.
2	Amélioration de la qualité de l'éducation de base formelle et de l'enseignement secondaire	DGEFG	8 ^{ème} MCS	Document disponible	Nouvelle recommandation	<ul style="list-style-type: none"> - faire une analyse diagnostique de la situation de l'EB ; - mener une enquête d'opinion ; - élaborer un document de présentation ; - présenter le document au groupe thématique ; - présenter le document aux membres du cadre partenarial
3	Développement de l'éducation non formelle	DGEC	8 ^{ème} MCS	Guide et outils d'évaluation et de certification validés	Recommandation reconduite	<ul style="list-style-type: none"> - former un échantillon d'acteurs terrains pour le testing ; - tester les outils ; - faire valider le guide et les outils par le groupe thématique ENF ; - partager le guide et les outils avec les membres du cadre partenarial.
	3.1. Finaliser le guide et les outils d'évaluation et de certification des apprentissages en ENF.					

SL *zf*

N°	Recommandations	Structures Responsables	Echéances	Résultats attendus à l'échéance	Observations	Mesures/Actions à prendre
	3.2. Elaborer et adopter une stratégie nationale de développement de l'ENF assortie d'un plan de mise en œuvre.	DGENF	8 ^{ème} MCS	Stratégie adoptée par arrêté	Recommandation reconduite	<ul style="list-style-type: none"> - faire la synthèse des différents rapports de mise en œuvre des projets et programmes d'ENF en faisant ressortir les forces et les faiblesses du sous-secteur ; - élaborer une note conceptuelle pour l'écriture de la stratégie nationale de développement de l'ENF ; - soumettre la note conceptuelle à la commission nationale de planification du développement (CNPD) ; - élaborer une nouvelle stratégie de développement de l'ENF ; - partager la nouvelle stratégie avec le groupe thématique ENF et le cadre partenarial ; - soumettre la stratégie à la commission nationale de planification du développement (CNPD).
4	Pilotage du sous-secteur de l'éducation de base et de l'enseignement secondaire	DRH	8 ^{ème} MCS	Un système de gestion informatisé est disponible	Nouvelle recommandation	<ul style="list-style-type: none"> - adopter le guide de gestion intégrée des RH et assurer sa mise en application ; - concevoir un système de gestion informatisé des ressources humaines du MENAPLN.
5	Gestion financière et allocation des ressources	DAF	8 ^{ème} MCS	Régies d'avance à caractère spécial créées pour le CAST et fonctionnelles	Recommandation reconduite	<ul style="list-style-type: none"> - stabiliser les modalités d'approvisionnement des futures régies d'avances spécifiques au CAST/FSDEB - transmettre au MINEFID la liste validée des dépenses éligibles pour l'adoption des arrêtés permettant la transformation des comptes de dépôt CAST/FSDEB en compte de régie d'avances spéciales - prendre un arrêté portant nomination des régisseurs spéciaux. - faire la situation des difficultés et des spécificités de chaque zone assorties de synthèses provinciales et régionales ; - relire l'arrêté ; - faire signer l'arrêté.
	5.1. Prendre un arrêté portant transformation des comptes de dépôt CAST/FSDEB en compte de régie d'avances spéciales et un autre arrêté portant nomination des régisseurs desdites régies	DAF	8 ^{ème} MCS	Arrêté conjoint de mise à disposition des fonds pour le fonctionnement des CEB relu	Nouvelle recommandation	
	5.2 Relire l'arrêté conjoint de mise à disposition des fonds pour le fonctionnement des CEB afin de l'adapter au mieux aux réalités de terrain.	DAF	8 ^{ème} MCS			

ANNEXE 2: Tableau de suivi des indicateurs du PDSEB

Programme	Indicateurs de résultats	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018		2018/2019	
		Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Prévu	Prévu	
ACCES								
Préscolaire								
	Nombre d'inscrits (public + privé)	73 081	55 003	67 733	81931	161 691	193 677	
	% de filles	49,6	49,1	49,0	48,9			
Primaire								
	1. Nouveaux inscrits au CP1 (privé+ public)	584 047	605 085	634 548	661531	643 775	665 069	
	Nombres de filles inscrites	278 016	288775	303 849	316513			
	% de filles	47,6%	47,7%	47,9%	47,8%			
	2. Taux brut d'admission (privé+ public)	98,8%	100,1%	102,6%	104,8%	102,0%	103,1%	
	TBA Filles	96,2%	97,8%	100,6%	102,7%			
	TBA 43 CP	78,5%	78,0%	72,5%	76,6%			
	TBA 43 CP Filles	75,6%	75,4%	70,4%	74,2%			
	3. Taux brut de scolarisation	83,7%	86,1%	88,5%	90,7%	93,0%	93,1%	
	TBS Filles	83,9%	86,4%	89,0%	90,9%			
	TBS 43 CP	53,8%	54,9%	55,0%	57,6%			
	TBS 43 CP Filles	49,6%	54,1%	54,2%	56,5%			
	4. % des effectifs en zone rurale	72,0%	73,0%	73,2%	74,1%			
	5. Nombre de salles de classe	55 098	59 938	64 218	67 709			
	6. Nombre de maîtres chargés de cours	54 610	59 001	62 761	66 082			
Post-primaire								
	7. Effectifs totaux	812 180	876 820	1 162 297	1 050 354	1 261 618	1 379 310	
	Dont filles	394 838	434 470	562 097	534 257			
	8. Nouveaux inscrits en 6 ^{ème} (public + privé)	238 696	222 120	215 571	263 974	285 808	303 041	
	Nombres de filles Inscrites	119286	110 697	107 162	134 374			
	% de filles	50,0%	49,8%	49,7%	50,9%			
	9. Taux brut d'admission (public+privé)	49,6%	44,6%	41,8%	49,9%	54,0%	56,7%	
	TBA Filles	50,8%	45,7%	43,1%	52,9%			
	10. Taux brut de scolarisation	44,9%	46,6%	36,2%	52,0%	57,1%	59,2%	
	TBS Filles	44,4%	47,2%	35,6%	54,6%			
B. Non formel	11. Nombre d'inscrits en AI + autres formules	118 954	47 478	31 924	71 719			
	% des femmes	69,4	74,3	77,1	78,2			
	12. Nombre d'inscrits en FCB + autres formules	121 411	44 294	34 364	64 917			
	% des femmes	69,0	75,4	76,2	78,6			
QUALITE								
Primaire								
	13. Taux de redoublement par sous cycle (%)							
	CP	2,9	3,5	3,8	3,6			
	Dont filles	3,3	3,2	3,3	3,2			
	CE	5,8	6,0	6,2	5,9			
	Dont filles	5,6	5,5	5,6	5,3			
	CM	4,9	10,5	12,8	10,4			
	Dont filles	4,9	11,2	13,7	10,9			
	16. Taux d'abandon par sous cycle (%)							
	CP	3,3	4,6	5,5	4,8			
	Dont filles	4,9	4,2	5,2	4,6			
	CE	5,2	5,5	6,5	4,4			
	Dont filles	4,1	3,7	4,4	3,2			
	17. Taux de promotion par sous cycle (%)							
	CP	91,0	91,9	90,7	91,6			
	Dont filles	91,8	92,6	91,4	92,2			
	CE	88,1	88,5	87,4	89,7			
	Dont filles	90,4	90,9	90,0	91,5			
	18. Taux de réussite au CEP (%)	73,5	62,1	73,7	65,8			
	Dont filles	70,7	65,7	72,0	63,1			
	19. Taux d'achèvement au primaire	58,4	58,2	60,3	63,0			
	Dont filles	60,4	61,3	64,3	67,6			
	20. Ratio livres/élève							
	Calcul	1,05	0,94	0,84	0,73			
	Lecture	0,81	0,71	0,64	0,58			
Post-primaire								
	21. Taux de redoublement par niveau (%)							
	6 ^{ème}	22,6	22,7	22,0	22,6			
	Dont filles	23,1	23,3	22,4	23,1			
	5 ^{ème}	22,7	23,0	19,6	18,8			
	Dont filles	23,5	25,5	20,1	19,1			
	4 ^{ème}	24,2	23,7	22,4	18,2			
	Dont filles	25,2	24,5	23,2	18,2			

Programme	Indicateurs de résultats	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018		2018/2019
		Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Prévu	Prévu
	22. Taux d'abandon par niveau						
	6 ^{ème}	13,5	13,2	11,7	8,4		
	Dont filles	12,0	12,1	10,8	6,8		
	5 ^{ème}	9,4	8,2	8,9	8,6		
	Dont filles	8,3	7,9	8,6	8,3		
	23. Taux de promotion par niveau						
	6 ^{ème}	63,8	64,1	66,3	69,0		
	Dont filles	64,9	64,7	66,8	70,1		
	5 ^{ème}	67,9	68,8	71,5	72,6		
	Dont filles	68,2	68,6	71,3	72,5		
	4 ^{ème}	75,8	76,3	77,6	81,8		
	Dont filles	74,8	75,5	76,8	81,8		
	24. Taux de réussite au BEPC	39,1	29,7	28,9	42,9		
	Dont filles	34,1	24,6	24,3	38,6		
B. Non formel	25;Nombre d'apprenants au 1er cycle	133 725	53 114	40 508	75311	159 269	168 825
	26. Nombre d'apprenants 2nd cycle	44 296	32 887	31 299	38410	58 133	63 520
	27.Nombre d'apprenants adolescents	8 370	8 610	18 257	14788	11 140	12 255
	27.Nombre de déclarés alphabétisés	113 443	43 033	30 876	68 114		
	Nombre de femmes	78 336	31 960	22 911	51 668		
	% de femmes	69,1	74,3	74,2	75,9		
	28. Taux d'alphabétisation	34,5	ND	ND	ND		

NB : La baisse de certaines cibles projetées en 2017 par rapport à 2016, s'explique par le fait que les objectifs du PDSEB arrivés à ceux de l'EPT n'ont pas été atteints à l'échéance de 2015. De ce fait, de nouvelles projections ont été établies en cohérence avec les objectifs du PSEF et l'objectif 4 des ODD pour l'horizon 2030.

ANNEXE 3: Matrice de suivi des indicateurs du PSEF

Domaine	Nature indicateur	Indicateurs				Origine	Date de production/Périodicité	Moyens de vérification
		2016	Réalisé	2017	Prévu			
Indicateurs globaux								
Taux d'achèvement au primaire (TAP) ³	58,29%	60,3%	64,0%	63,0%	68,5%	72,9%	75,6%	DGESSION/MENA
Pourcentage des ressources intérieures mobilisées pour le secteur de l'éducation ⁴	19,53%	22,44%	19,96%		19,46%	19,02%	19,01%	DGESSION/MENA
Part des ressources intérieures pour l'éducation de base ⁵	73,30%	ND	73,50%		73,70%	74,00%	74,20%	DGESSION/MENA
Indicateurs globaux								
Taux Brut de Scolarisation au primaire (TBS) ⁶	86,1%	88,5%	87,3%	90,7%	90,2%	93,1%	95,0%	DGESSION/MENA
Taux de transition du primaire au post-primaire général ⁷	76,5%	73,0%	80,0%	68,2%	78,8%	77,7%	76,5%	DGESSION/MENA
Effectif des élèves au post primaire technique et professionnel (MENAA) ⁸	7 596	7 152	67 765	7 099	109 279	153 212	201 886	DGESSION/MENA
Nombre de jeunes inscrits dans les filières de formation professionnelle (MFIP) ⁹	864	nd	2405		3946	5487	7028	DGESSION/MFIP
TBS au préscolaire ¹⁰	2,9%	3,5%	6,7%	4,1%	8,1%	9,5%	10,9%	DGESSION/MENA
Ratio élèves/salle de classe au primaire	47,9	47,4	51,9	47,4	52,6	53,2	53,9	DGESSION/MENA
Nombre de salles de classe programmées par an au primaire	582	579	1 518		2 472	2 567	2 456	DGESSION/MENA
Indicateurs de processus								
Expérimentation et généralisation progressive des curricula selon le calendrier prévu ¹¹	35%	oui	oui		oui	oui	oui	DGESSION/MENA
La programmation		oui	oui		oui	oui	oui	DGESSION/MENA

³ Projections 2017-2020 : ligne 135 du modèle

⁴ Il s'agit du total des ressources allouées à l'éducation sur le total des ressources publiques. Projections 2017-2020 : ligne 31 du modèle

⁵ Il s'agit du montant total des ressources publiques allouées à l'éducation de base sur le montant total des ressources publiques allouées au secteur de l'éducation

⁶ Projections 2017-2020 : ligne 136 du modèle

⁷ Projections 2017-2020 : ligne 136 du modèle

⁸ Projections 2017-2020 : ligne 340 du modèle (effectifs publics et privés)

⁹ Cet indicateur regroupe les apprenants : pour le CQP et le BQP

¹⁰ Projections 2017-2020 : ligne 50 du modèle

¹¹ L'expérimentation des nouveaux curricula de l'éducation de base a démarré à la rentrée 2016. Elle se déroule selon un calendrier glissant, chaque année dans les deux niveaux de chaque sous-cycle des cycles de l'éducation de base, en commençant par les premiers sous-cycles. La généralisation progressive suit le même principe : après expérimentation, les curricula sont généralisés progressivement aux effectifs des sous-cycles concernés.

Domaine	Nature indicateur	Valeur de base	Indicateurs				Origine	Date de production/Periodicité	Moyens de vérification
			2016	Réalisé	2017	Prévu			
pluriannuelle des constructions et des transferts aux communes est élaborée et diffusée à temps									
<i>Indicateurs globaux</i>									
Indice de parité entre les sexes du taux d'achèvement du primaire	1,11	1,14	1	1,15	1	1	1	DGESSION/MENA	Avril
Indice de parité entre les sexes du taux de transition entre le primaire et le post primaire général	0,98	0,95	0,99	0,95	0,99	1	1	DGESSION/MENA	Avril
TBS des 43 communes prioritaires - Total	54,9%	55,0%	n.d.	57,6%	n.d.	n.d.	n.d.	DGESSION/MENA	Avril
TBS des 43 communes prioritaires - Filles	54,1%	54,2%	n.d.	56,5%	n.d.	n.d.	n.d.	DGESSION/MENA	Avril
<i>Indicateurs de processus</i>									
Le pourcentage d'écoles publiques avec un ratio élèves/ salle de classe supérieur à 100 ¹²	1,47%	1,64%	1,20%	1,72%	0,80%	0,40%	0%	DGESSION/MENA	Avril
<i>Indicateurs locaux (Expérimentation)</i>									
Nombre de COGES des communes prioritaires bénéficiant d'appui pour la scolarisation ¹³	Sans objet	n.d.	40		50	60	70	DGESSION/MENA/CEB	Annuelle
<i>Indicateurs globaux</i>									
Score moyen des élèves du plus faible quintile en français ¹⁴ - classe de CP1	10,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	20	DGESSION/MENA	Biennale
Score moyen des élèves du plus faible quintile en mathématiques ¹⁵ - classe de CM2	5,58	n.d.	n.d.	n.d.	12,6	n.d.	n.d.	DGESSION/MENA	Biennale
Taux de réussite au CEP	62,10%	73,70%	64,10%	65,78%	66,10%	68,00%	70,00%	DGESSION/CEB	Annuel
Ratio élèves SDC dans le Post-primaire public général	67	63	71	59	70,6	70,1	69,6	DGESSION/MENA	Annuelle
Taux de réussite au BEPC	22,70%	28,90%	29,50%	42,9%	36,40%	43,20%	50%	DGESSION/CEB	Annuel
<i>Indicateurs de processus</i>									
Affectation des enseignants vers les régions effective le 15 juillet de chaque année	oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	SG	Annuelle
<i>Notes de service du MENA</i>									

¹² Il s'agit de l'ensemble des écoles primaires dont le rapport entre le nombre total d'élèves et le nombre de salles de classe est supérieur à 100 rapporté au nombre total d'écoles.

¹³ Cet indicateur se rapporte à l'activité « d'implémentation des COGES dans le suivi de la scolarisation des élèves dans les zones à faibles taux de scolarisation », programmée dans le PAP 2017-2020

¹⁴ Il s'agit du résultat moyen en français obtenu par les 20% des élèves les plus faibles du niveau CP1. L'année de base correspond à l'année 2014.

¹⁵ Il s'agit du résultat moyen en mathématiques obtenu par les 20% des élèves les plus faibles du niveau CM2. L'année de base correspond à l'année 2012.

Domaine	Nature indicateur	Valeur de base	Indicateurs						Origine	Date de production/Periodicité	Moyens de vérification
			2016	Réalisé	Prévu	Réalisé	2018	Prévu	2019	Prévu	2020
	au plus tard (note de service signée avant le 15 juillet)										
	Pourcentage des classes de CPI dont les effectifs des élèves excèdent 100	3,7%	3,16%	2,8%	5,0%	1,9%	0,9%	0%	DGESSIONA	Biennale	Rapport d'évaluation des acquis scolaires
	Pourcentage des ressources transférées aux communes sur le budget de l'Etat pour la réalisation des infrastructures de l'éducation de base	35%	68,33	42%		61%	81%	100%	DGESSIONA	Annuelle	Arrêté de transfert de document de programmation pluriannuelle
	Pourcentage des ressources (Etat et CAST) destinées aux structures ¹⁶ déconcentrées	74,2%	84,2%	75,7%		77,1%	78,6%	80,00%	DAF/MENA	Annuelle	Plan d'actions
	Pourcentage de salles de classe programmées et réalisées par les communes avant le 1er octobre	8%	29,31%	35%		50%	80%	100%	DGESSIONA	Annuelle	Rapport de suivi
	Le rapport annuel de la mise en œuvre du mécanisme de suivi conjoint MENA/Communes des ressources transférées est élaboré et examiné lors de la mission conjointe de suivi	Oui	Oui	Oui			Oui	Oui	DAF/MENA	Annuelle	Rapport d'activités
	Renforcement de la décentralisation et de la déconcentration										



¹⁶ Il s'agit du rapport entre l'ensemble des ressources (Etat et CAST) programmées au niveau des structures déconcentrées incluant les ressources budgétisées dans les directions centrales mais destinées aux structures déconcentrées et les ressources totales du MENA.